



Au cœur des métiers de l'ameublement et de la décoration.

L'UNAMA — L'Union Nationale de l'Artisanat des Métiers de l'Ameublement — est l'organisation représentative des entreprises de l'Artisanat des Métiers de la fabrication de l'ameublement et des Métiers d'art.



Elle soutient les entreprises exerçant une activité de transformation et inscrites en Chambres de Métiers, spécialisées dans les diverses étapes de la création, de la fabrication ou de la restauration de mobilier et d'objet de décoration.

Un réseau d'influence pour porter la voix des artisans

L'UNAMA agit au quotidien au service de la filière et de ses adhérents pour...

- Défendre et conserver le patrimoine et le savoir-faire des artisans
- Porter une formation initiale et continue d'excellence
- Accompagner le développement économique et l'innovation avec notamment l'éco-conception
- Être plus fort grâce au collectif et l'entraide
- Guider la transmission/reprise des entreprises



L'UNAMA se place en influenceur auprès de tous les acteurs de la profession pour accroître et valoriser les lettres de noblesse du métier.

artisans métiers
ébénistes d'art et
de france d'art et
métiers territoire
artisans
rares tapissiers de
france emploi
commerce savoir
innovation -faire
cma france
patrimoine
cfa gestion prévisionnelle
compétence tpe artisanale
économie
apprentissage convention
collective
social territoire
labels artisanat
fafcea
ministère dialogue social
éco-responsables députés
codifab loi agec cnams
filière de fcb
u2p
formation

Quelques exemples de nos actions 2022 -> 2024 pour vous et la profession



Défense des entreprises, des métiers et du secteur d'activités

Projet de loi Conservateur-Restaurateur

L'**UNAMA** avec l'**INMA** (Institut National des Métiers d'Art), **Atelier d'Art de France** et le **GMH** (Groupement des entreprises de restauration des Monuments Historiques), ont mené un projet de défense contre le Projet de Loi portant sur le Titre de « restaurateur diplômé en conservation-restauration des biens culturels » (proposition de loi portant création d'un titre protégé de conservateur-restaurateur, n° 4955, déposée le mardi 25 janvier 2022).

Aujourd'hui, dans le cadre de la refonte de la Nomenclature NAFA (Nomenclature d'Activités Française de l'Artisanat), l'**UNAMA** veille à ce que les artisans restaurateurs de mobiliers et d'objets dorés puissent être inscrits dans le code NAFA conservation restauration 9130 YR.

Responsabilité élargie du producteur

Les éléments d'ameublements (dont les décorations textiles d'ameublement depuis 2022) sont soumis aux principes de la REP (Responsabilité Élargie du Producteur) qui encadre la gestion des DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublement).

En défense et dans l'objectif de faire reconnaître l'engagement des Très Petites Entreprises de l'Artisanat (moins de 10 salariés) l'**UNAMA** mène un combat pour :

- **Agir au côté des éco-organismes** pour faciliter l'obligation de responsabilité des petits producteurs
- **Travailler** avec les éco-organismes sur des **barèmes d'éco-contribution et d'éco-participation** plus justes pour la **mise sur le marché de petites séries**
- **Inciter l'Artisanat à s'engager** dans une **démarche d'écoconception**
- **Développer le réemploi et la réutilisation** des éléments d'ameublement
- **Promouvoir les dispositifs de réparation portés par les éco-organismes**, entre autre le fonds de réparation d'*Ecomaison*.

Actuellement, l'**UNAMA** est engagée aux côtés d'*Ecomaison* pour mener à bien ce combat.

Diplômes, titres et qualifications



Formation initiale

Titres de l'artisanat relatif à la filière ameublement et métiers rares

- Dépôt et renouvellement de l'enregistrement des CTM, BTM et BTMS Ébéniste et BTM Tapissier au RNCP 2022 et 2024
- Création du CTM en partenariat avec Les Compagnons du Devoir en 2022
- Développement du BTM Tapissier, intégré au parcours du Tour de France des Compagnons du Devoir en 2022

Rénovation des diplômes professionnels de la tapisserie d'ameublement

L'**UNAMA** s'engage à la demande de l'Éducation nationale à représenter la Profession dans la Réforme des diplômes de la filière de l'ameublement et des métiers d'art de l'Éducation nationale. Actuellement, l'**UNAMA** travaille sur la filière tapissier.

Engagement dans les coûts des contrats d'apprentissage

L'**UNAMA** s'engage dans le cadre de la **CNEFP** (Conseil National d'Évaluations de la Formation Professionnelle) de la Branche professionnelle de la fabrication de l'ameublement à étudier les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage demandés par France Compétences à la Branche.

Soutien aux principaux CFA (Centres de Formation d'Apprentis) partenaires de la branche en partenariat avec l'OPCO 2i

- Étude prospective métiers de l'ameublement et métiers rares
- Soutien à l'innovation pédagogique et développement de l'offre de formation initiale et continue
- Investissement pour répondre à la numérisation des entreprises (R&D, CAD CAO, Commande numérique...) CFA soutenus : Sainte-Luce-sur-Loire, Eschau, Bains, Tulle, Paris, Périgueux...

Promotion de l'apprentissage

L'**UNAMA** a créé en 2024 le site internet www.ebeniste-apprentissage.fr afin de valoriser l'apprentissage et d'accéder facilement aux informations sur les différents centres de formation.

À l'occasion des 25 ans du BTMS Ébéniste, l'**UNAMA** et le **CMN** (Centre des Monuments Nationaux) ont réuni et mis à l'honneur les acteurs qui font de l'apprentissage de l'artisanat une filière d'excellence : les apprentis du BTMS Ébéniste 2022-2024, leurs maîtres d'apprentissage, les Centres de formation, les membres du jury, les entreprises accueillantes et l'ensemble de leurs partenaires.



Titres professionnels de branche déposés par l'UNAMA

En partenariat avec CMA France

- **CTM - Certification Technique des Métiers** Ébéniste (niveau 3)
- **BTM - Brevet Technique des Métiers** Ébéniste & Tapissier-décorateur (niveau 4)
- **BTMS - Brevet Technique des Métiers Supérieur** Ébéniste (niveau 5)

En partenariat avec la branche de la fabrication de l'ameublement

CQP - Certificat de Qualification Professionnelle
Développement des qualifications professionnelles de branche avec visée de reconnaissance du niveau de compétences dans la filière tapissier.

Dans le cadre de la formation tout au long de la vie professionnelle :

- **CQP Tapissier-villier**
- **CQP Canneur-pailleur en ameublement et décoration**
- **CQP Formateur métier en revalorisation de mobilier et d'agencement**

Dans le cadre du réemploi et de la réutilisation :

- **CQP Intervenant en revalorisation de mobilier et d'agencement**

Formation continue

Développement d'un organisme de formations pour répondre aux besoins de professionnalisation des TPE et plus généralement à l'ensemble des actifs de la branche de la fabrication de l'ameublement et des métiers d'art.
www.formation-ameublement-decoration.fr

Développement d'une offre de formation en présentiel et en distanciel en respect des normes définies dans le référentiel national qualité **QUALIOP1**.

Mise en place d'un modèle pédagogique et économique adapté aux Métiers rares s'appuyant sur l'entreprise formatrice et la formation à distance en situation de travail (2022).

Développement de cycles de formations hors établissements et à distance dans le cadre de l'**AFEST** (Action de Formation En Situation de Travail) et la **FOAD** (Formation Ouverte À Distance) en partenariat avec la **Fédération des Compagnons du Tour de France**.



Programme de développement économique et de promotion de l'artisanat

Avec le soutien du **CODIFAB** (Comité professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois), l'**UNAMA** met en place au niveau national et principalement dans les territoires ruraux, un programme de soutien et de promotion de la filière artisanale et des métiers d'art des métiers de l'ameublement.

Ce programme d'action est porté en partenariat avec les deux labels :

- **AEF** • Artisans Ébénistes de France
- **ATF** • Artisans Tapissiers de France

Pilier 1. Promotion de l'excellence artisanale

- **Campagnes nationales de communication :**
Ozez l'artisanat, Loi Agec
- **Salons et évènements :**
Paris Deco Home, 25 ans BTMS
et exposition *Essences*
- **Participation aux JEMA et Journées Européennes du Patrimoine :**
Les 30 ans du label *AEF*
- **Publications presse grand public et à destination des professionnels :**
réseaux sociaux, articles de presse, vidéos chaîne YouTube



Pilier 2. Innovation et qualité

- **Action collectives dans le cadre de l'éco-conception, du réemploi et de la réutilisation**
- **Actions collectives avec les labels et le FCBA** (normes, réglementation...)



Pilier 3. Accompagnement des entreprises

- **RH :** convention collective, livret d'accueil, fiche de poste, entretien professionnel, rémunération, partage de valeurs
- **Formation et apprentissage**
- **Santé, prévention, sécurité :**
DUERP, contrôle poussières
- **Obligations de la branche de la fabrication de l'ameublement** (*Codifab, éco-organismes...*)
- **Stratégie commerciale, conditions générales de vente et médiateur de la consommation**
- **Transmission et reprise des entreprises de l'artisanat**



Découvrir



Découvrir

Partages, rencontres et conseils

Une source d'information en continue sur les obligations, aides, évolution des lois qui impactent les artisans à travers une communication régulière, des portraits, focus :

- newsletters
- blog www.services.unama.org
- compte [Facebook](#)

Des rencontres uniques qui permettent d'échanger entre artisans sur leurs métiers, réussites et besoins : rencontres nationales des journées de l'artisanat avec les A.G. **UNAMA**, **AEF** et **ATF**, évènements régionaux...

La disponibilité d'un référent national **UNAMA** et de soutiens en région pour toutes questions et besoins.

Une protection juridique pour les adhérents pour défendre vos intérêts en cas de litige.



Gouvernance et représentation

Plus d'une centaine d'adhérents de l'**UNAMA** sont très actifs et impliqués. Ils interviennent quotidiennement pour la branche ou l'artisanat dans les institutions nationales, régionales ou départementales de l'artisanat et de la société française :

- CMA - Chambres de Métiers et de l'Artisanat
- OPCO 2i - Opérateur de Compétences Interindustriel
- CFA - Centres de Formation des Apprentis
- Secteur social (Caisses de retraites, URSSAF/CPSTI)
- Instances interprofessionnelles régionales ou nationales
- Dans de nombreuses commissions nationales (formation, santé, emploi, etc.)

L'**UNAMA** organise régulièrement des **commissions thématiques** pour construire avec les artisans les bonnes solutions et services à mettre en place.



Dialogue social de branche :

négocier, consulter, échanger, informer et prévenir

L'**UNAMA** participe aux **Négociations collectives de la branche professionnelle** de la fabrication d'ameublement et au sein de la **Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation**. Elle émet un avis sur l'interprétation qui lui paraît devoir être donnée à une disposition de la convention collective ou à l'une de ses annexes en vue de son application pratique.

L'UNAMA représente et défend l'identité artisanale dans les travaux de la branche, à savoir :

- **Les travaux de réécriture de la convention collective** (IDCC 1411 ; Ameublement - fabrication)
- **Les travaux sur l'accord de classification**
- **Les travaux de revalorisation des salaires professionnels catégoriels minima**
- **Le régime de prévoyance et le régime de santé** de la branche portés par l'**AG2R** et l'**APGIS**



Dialogue social dans les entreprises de moins de 11 salariés

Depuis 2017, les nouvelles dispositions du code du travail ont élargi les possibilités de négocier, y compris dans les TPE de moins de 11 salariés qui ne disposent ni de délégué syndical ni de Comité Social et Économique.

L'**UNAMA** siège donc à l'**ADSAMS** (Association pour le Dialogue Social dans l'Artisanat des Métiers de Service) et anime l'**ADSAA** (l'Association pour le Dialogue Social dans l'Artisanat de l'Ameublement).

L'action de l'ADSAA :

- **Observer les TPE** (observatoire de l'artisanat de l'ameublement, étude de rémunération dans les TPE de l'ameublement)
- **Discuter avec les OS des problématiques spécifiques aux TPE et à leurs salariés**, autour d'un large champ de thématiques : conditions de travail, santé, sécurité, égalité professionnelle, emploi, apprentissage, formation tout au long de la vie, etc.
- **Accompagner les initiatives pour l'amélioration des conditions de travail**. Exemple : signature de la Convention Nationale d'Objectifs de Prévention de la Santé des salariés au travail (2024).

Actions de prévention en faveur de la préservation de la santé au travail

Travaux avec l'**INRS** (Institut National de Recherche et de Sécurité), l'institut technologique **FCBA** (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement) et d'autres branches professionnelles pour la création de systèmes de mesures adaptés aux petites et moyennes entreprises pour la mesure des poussières de bois.

En partenariat avec, au niveau national, la **CNAMTS** (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés) et au niveau local, les entreprises adhérentes et la **CARSAT** (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail) des Pays de la Loire.



Avec, et pour les artisans

La stratégie de l'**UNAMA** est pilotée par son Président, **Yves ROCHE**, le directeur délégué, **Frédéric SERVEAU**, et **8 administrateurs** ébénistes et tapissiers.

Plus d'une centaine d'adhérents représentent l'**UNAMA** dans les institutions nationales, régionales et locales de l'artisanat.

De nombreux artisans sont impliqués également dans des groupes thématiques, tels que l'éco-conception, le patrimoine, conservation et restauration...

Équipe UNAMA



Frédéric SERVEAU
Directeur délégué
> [Email](#)



Roger LEBOEUF
Conseiller territorial
Pays de la Loire, Bretagne
et Normandie
> [Email](#)

Bureau mandature 2023 > 2027



Yves ROCHE • **Président**
Référént Auvergne-Rhône-Alpes
Ébéniste et dirigeant des *Ateliers Paul Roche*
à Aubière dans le Puy-de-Dôme
> [Page web](#) | [Email](#)



Alexandra MACHET • **Vice-Présidente**
Référént Auvergne-Rhône-Alpes
Représentante de l'Artisanat des Métiers de
l'Ameublement au *CODIFAB* et à *Ecomaison*
Ébéniste et dirigeante de *Machet Créations*
au Pont-de-Beauvoisin en Isère
> [Page web](#) | [Email](#)



Alexandre PHELIPPEAU • **Trésorier**
Représentant de l'Artisanat des Métiers de
l'Ameublement à l'*OPCO2i* et à l'*ADSAA*
Tapissier *ATF* et dirigeant de *Phelippeau Tapisserie* à Paris
> [Page web](#) | [Email](#)



Antoine BESOMBES • **Secrétaire**
Référént Occitanie
Tapissier-décorateur et dirigeant de *Antoine Besombes*
à Graulhet dans le Tarn
> [Email](#)



Noël BOFFIN • **Administrateur**
Référént Centre-Val de Loire
Ébéniste et dirigeant de *Ébénisterie Noël Boffin*
à Lorcy dans le Loiret
> [Page web](#) | [Email](#)



Jean-Pascal BOTTIERO • **Administrateur**
Référént Auvergne-Rhône-Alpes
Ébéniste *AEF* et dirigeant de *Meubles Bottiero*
à Chambéry en Savoie
> [Page web](#) | [Email](#)



Christophe GELIBERT • **Administrateur**
Référént Nouvelle-Aquitaine
Tapissier et dirigeant de *Gelibert*
à Val-de-Bonnieu en Charente
> [Page web](#) | [Email](#)



Franck POTHIER • **Administrateur**
Référént Pays de la Loire
Tapissier *MOF* et dirigeant de *Mon Déco*
à Noirmoutier-en-l'Île en Vendée
> [Page web](#) | [Email](#)



Étienne SAILLARD • **Administrateur**
Référént Bourgogne-Franche-Comté
Représentant de l'Artisanat des Métiers de
l'Ameublement au *FAFCEA*
Ébéniste-marqueteur et dirigeant de *Bois Plaisir*
à Dommartin dans le Doubs
> [Page web](#) | [Email](#)

Vous êtes...

décorateur / doreur /
ébéniste concepteur-
agenceur de cuisine /
ébéniste fabricant /
ébéniste restaurateur
de mobilier ancien et
d'objet d'art / encadreur /
laqueur / litier-matelassier /
marqueteur / menuisier
en sièges / menuisier en
meubles / rentrayeur /
restaurateur de tableaux /
sculpteur sur bois / sellier /
tapissier en siège /
tapissier-décorateur /
tourneur / vernisseur ?



© Denis Gruet

Rejoignez nous !

**Nous vous sommes utiles et
nous avons besoin de vous
pour faire vivre la profession
et la représenter.**



**Union Nationale de l'Artisanat
des Métiers de l'Ameublement**
120 avenue Ledru Rollin - 75 011 PARIS

Yves ROCHE
Président de l'UNAMA
meubles.rochepaul@live.fr
06 32 13 10 09

Frédéric SERVEAU
Directeur délégué de l'UNAMA
frederic.serveau@ameublement.com
06 72 06 21 45

Site : www.unama.org / Blog : www.services.unama.org /  / 
Label AEF : www.label-aeef.fr / Label ATF : www.artisanstapissiers.fr
Formations : www.formation-ameublement-decoration.fr



© Joubert



Design graphique : Joe-Factory.com / En partenariat avec : lautelemerveille.com